

Mail : sauvegarde.du.carladez@club-internet.fr
site internet : http://sauvegarde-carladez.ifrance.com

BULLETIN N°3 - SPECIAL ETE 2006 -

Notre association organise UNE REUNION D' INFORMATION sur les projets éoliens du Carladez LE JEUDI 3 AOUT 2006 A 20H30 DANS LA SALLE DES FETES DE MUR-DE-BARREZ.

Au cours de cette réunion, nous diffuserons un petit film qui en dira plus que n'importe quel discours sur les réalités de l'éolien industriel et nous répondrons aux questions que vous vous posez, avec l'aide d'un spécialiste.

LE CARLADEZ A-T-IL POUR VOCATION D'ACCUEILLIR LE PLUS GRAND PARC EOLIEN DE FRANCE?

ALLY = 26 MACHINES

SALLES-CURAN = 29 MACHINES

LE CARLADEZ = 35 MACHINES ?

DETRUIT LE PAYSAGE :

- 1 éolienne = 750 tonnes de béton coulées au pied, **35 éoliennes = 26 000 tonnes de béton** coulées dans la nature...
- Chemins d'accès de 4 à 7 mètres de large. (Voir en ce moment Salles-Curan)
- En cas de givre, le périmètre de sécurité interdit au public est de 300m autour de chaque éolienne (Ally cet hiver)
- Risque de détournement des sources.
- Destruction flore et faune.
- Flashes jour et nuit.
- Dégradation esthétique des sites, par des machines qui peuvent aller jusqu'à 160m hors tout.

MET LE TOURISME EN PERIL :

- Les touristes en recherche de paysages authentiques hésiteront-ils longtemps entre un site à la nature préservée et un site défiguré par des parcs industriels éoliens ?
- Le tourisme vert est en plein développement en Aveyron et fait vivre toute ou partie de l'année un certain nombre d'entre nous. Qu'advient-il des gîtes, chambres et tables d'hôtes, campings, restaurants, commerçants, producteurs fermiers, artisans, fermes de découvertes etc... ?
- Peut-on croire, comme nos maires, à un tourisme industriel ?!

NE CREE AUCUN EMPLOI PERMANENT DANS LE CARLADEZ, MAIS FINANCE DES EMPLOIS A L'ETRANGER : (constructeurs allemands, danois, espagnols, américains ...)

GENERE DES NUISANCES SONORES NEFASTES A LA SANTE :

- Au-delà de 1500 m et jusqu'à 3km500 (reportage au 13h de T.F.1, sur Plouguin et le bruit des Enercon, mêmes machines et même promoteur : JUWI)
- Infrasons jusqu'à 5-10km ?

IMPOSTURE ECOLOGIQUE :

- **La France produit 567 milliards de KW par an, il faudrait donc 220 000 éoliennes de 1 MW pour produire cette électricité.** Alignée de 500 m , la ligne d'éoliennes ferait trois fois le tour de la terre !!! L'éolien ne pourra jamais remplacer le nucléaire.

- **Sont-elles efficaces ?** Elles produisent dans les meilleures conditions, 20% de leur capacité. (A Ally, ce chiffre est tombé, cet hiver, à 4%...)
- **Sont-elles écologiques ?** En principe oui, Mais durant les périodes sans vent, elles sont relayées par des centrales thermiques fortement émettrices de gaz à effet de serre.
- **La France est le 1er pays producteur d'énergies propres dans l'union européenne et le 4ème pays, de la planète à émettre le moins de gaz à effet de serre par habitant**
- **La France exporte de l'électricité .**
- A quand les économies d'énergie, tout simplement ?

PROJETS JUTEUX POUR DES INDUSTRIELS PRIVES:

- La loi contraint E.D.F à racheter l'électricité éolienne **2 à 3 fois plus chère** que le prix normal, **sur** une durée de **15 ans**. La différence, c'est nous qui la payons sur notre facture E.D.F (Voir ligne CSPE...).
- La rentabilité, sous couvert de prétexte écologique, est d'environ 20% net après impôts pour Les promoteurs. Cela explique la multiplication des projets éoliens (environ 40 déclarés en Aveyron).

NOS ELUS LOCAUX VONT DEFINIR DES ZONES DE DEVELOPPEMENT EOLIEN :

- Nos élus vont définir des **Z.D.E** sur nos communes, en fixant eux-même la puissance et les zones . Qui dit **Z.D.E** dit **multiplication des éoliennes dans le Carladez...** Ces zones seront dans l'avenir privilégiées pour de nouvelles implantations. Nous vous souhaitons de ne pas en faire partie ...
- Grâce à eux, le Carladez serait livré à la convoitise des industriels éoliens !

DEVALUE LOURDEMENT LES BIENS IMMOBILIERS :

- 1/3 en moins pour le Carladez.
- Moins 50% pour les villages riverains des Z.D.E .
- Et si vous trouvez des pigeons pour acheter !

QUAND LA POPULATION (RÉSIDENTS ET RÉSIDENTS SECONDAIRES) SERA-T-ELLE CONSULTÉE ?

ENSEMBLE DISONS NON A CES PROJETS DESASTREUX QUI TUENT LA REGION EN BLOQUANT TOUTES POSSIBILITES DE CREER LES ACTIVITES DONT NOUS AVONS VRAIMENT BESOIN POUR QUE LE PAYS PUISSE VIVRE ET GRANDIR !

DIRE NON , C'EST SIGNER LA PETITION !

.....

BULLETIN D'ADHÉSION à l'association "SAUVEGARDE DU CARLADEZ"

A envoyer à Isabelle Ladoux 11 rue Rabelais 92170 Vanves (01 46 44 34 14) ou à Marie-Claude Bouet ou à Nicole Garrel Pervilhergues 12600 Thérondels. Pour les cotisations libeller le chèque à l'ordre de "Sauvegarde du Carladez". Un grand merci de nous soutenir dans nos démarches administratives.

Nom : Prénom : Signature :

Adresse :

e-mail : Tél :

Désire adhérer à l'association "Sauvegarde du Carladez" en tant que :

Membre sympathisant :10 euros

Membre bienfaiteur : Libreeuros